

d'une somme de \$425 pour l'ameublement de la Salle des Conférences de l'Annexe de l'Hôtel-de-Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport, la somme de \$425 devant être imputée sur la balance du crédit affecté à l'ameublement de l'Annexe, le tout sujet à l'approbation du Contrôleur et Auditeur quant aux fonds.

70.—(25389) Soumis le dossier au sujet du raccordement des égouts de la Ville de Saint-Laurent, avec l'égout principal du quartier Notre-Dame de Grâces.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: De référer au Notaire de la Ville avec instructions de servir à la Ville Saint-Laurent, une mise en demeure d'avoir à défaire immédiatement le raccordement de ses égouts d'avec l'égout du quartier Notre-Dame de Grâces, lequel raccordement a été fait sans autorisation de la Ville de Montréal.

71.—Soumise une lettre du "Montreal Local Council of Women", transmettant certaines suggestions, en rapport avec la fourniture du lait à Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De référer au Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistiques pour rapport.

72.—(23573) Soumis un rapport de l'Ingénieur Surintendant de la Voirie, déclarant ne pouvoir recommander l'inscription de la ruelle Jeannotte comme rue publique.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport, et de le transmettre au Conseil en réponse à l'interpellation de l'échevin Therrien, en date du 26 octobre 1914.

73.—(24578) Soumise une communication de la "Montreal Housewives League", au sujet de la livraison des colis dans le quartier Notre-Dame de Grâces.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'informer que des demandes semblables ont déjà été faites au Bureau des Commissaires, qui a fait les démarches nécessaires auprès des compagnies intéressées, et que ces dernières ont déclaré ne pourvoir se rendre à la demande.

74.—(25477) Soumise une communication de M. l'échevin Mayrand, au sujet de l'ouverture de la rue Fullum, au nord de la rue Rachel.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: De référer à l'Ingénieur Surintendant de la Voirie, pour rapport immédiat.

75.—(17532) Soumise une demande de la "Hobb's Mfgr. Co.", demandant que la permission leur soit accordée de maintenir une monte-charge au-dessus du trottoir en face du No. 43, rue Sainté-Maurice.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De référer à l'Ingénieur Surintendant de la Voirie, pour rapport.

76.—(25128) Soumis un rapport du Chef du Département des Incendies, au sujet du rapport de l'Inspecteur de l'Association des Assureurs Canadiens, concernant l'approvisionnement d'eau dans le quartier Longue-Pointe.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De référer à l'Ingénieur Surintendant de l'Aqueduc pour rapport.

77.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

voted for the purchase of furniture for the room in the City Hall Annex where lectures are given.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said report be approved, the said sum of \$425 to be charged against the balance of the appropriation voted for furniture for the Annex, the whole subject to the approval of the City Comptroller and Auditor as to whether any funds are available for such purpose.

70.—(25389) Submitted the documents re connection of sewers in the Town of St. Laurent with the main sewer of Notre-Dame de Grâces Ward.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That the same be referred to the City Notary with instructions to serve upon the Town of St. Laurent a protest notifying the said Town to immediately disconnect its sewers from the Notre-Dame de Grâces main sewer, the connection having been made without the authorization of the City of Montreal.

71.—Submitted a letter from the Montreal Local Council of Women, transmitting certain suggestions, in connection with the milk supply in Montreal.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the same be referred to the Medical Health Officer for a report.

72.—(23573) Submitted a report from the Engineer Superintendent of the Road Department, stating that he cannot recommend that Jeannotte lane be inscribed as a public street.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said report be approved and that the same be transmitted to Council in reply to a question put by Ald. Therrien on the 26th October 1914.

73.—(24578) Submitted a communication from the Montreal Housewives League, anent the delivery of parcels in Notre-Dame de Grâces Ward.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said League be informed that similar requests have already been made to the Board of Commissioners, who have communicated with the companies concerned, and that the latter have stated that they could not grant the request made to them.

74.—(25477) Submitted a communication from Ald. Mayrand re opening of Fullum street, north of Rachel street.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That the same be referred to the Engineer Superintendent of the Road Department for an immediate report.

75.—(17532) Submitted an application from the Hobbs Mfg. Co., for permission to maintain a hoist over the sidewalk opposite No. 43 St. Maurice street.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the same be referred to the Engineer Superintendent of the Road Department for a report.

76.—(25128) Submitted a report from the Chief of the Fire Department anent a report from the Inspector of the Canadian Underwriters' Association re supply of water in Longue Pointe Ward.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the same be referred to the Engineer Superintendent of the Waterworks Department for a report.

77.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was